

« Pacte recherche » et CPE : recherche et formations ... vers la précarité ? c'est NON

Le SNESUP-FSU appelle l'ensemble des enseignants du supérieur, les jeunes chercheurs, à préparer et à réussir par la grève la journée de manifestations du mardi 28 février.

Dés aujourd'hui et tout au long de la semaine, il les appelle à soutenir activement, y compris par le report des cours, les actions des étudiants décidées majoritairement dans les universités. Cette semaine d'action dans les universités et la journée du 28 Février doivent renforcer l'action nationale interprofessionnelle et intergénérationnelle contre la précarité, contre le CPE, du mardi 7 mars.

Mardi 28 février : action nationale unitaire, grèves, manifestations à Paris et dans les Régions.

Comme il veut le faire avec le CPE, le Gouvernement fait passer à la hussarde son « Pacte Recherche » à l'assemblée nationale le 28 février, en rejetant les propositions et les revendications de la communauté scientifique.

Cohérent avec le Contrat de Première Embauche, le « Pacte Recherche » c'est

- *la précarité aggravée pour les jeunes chercheurs,*
- *la mise en cause des droits et statuts dans l'exercice de nos métiers et missions,*
- *la concurrence généralisée entre les organismes de recherche, les Universités, leurs équipes et leurs personnels; le pilotage étatiste de la recherche par les « projets » financés par l'Agence nationale de la recherche,*
- *l'arbitraire des instances nommées pour la définition des objectifs de la recherche, pour l'évaluation des projets des équipes de personnes, pour les financements,*
- *la concentration élitiste sur quelques pôles dits d'excellence, sur quelques créneaux à rentabilité immédiate.*
- *la mise en cause du lien enseignement-recherche, fondateur des formations supérieures.*

Après plus de 2 ans de luttes, le succès des Etats généraux de Grenoble, les moyens arrachés en 2006 en postes et en budgets, la convergence avec le mouvement contre le CPE peut et doit imposer une autre loi pour la recherche en lieu et place du « pacte recherche »

Le 28 février : tous ensemble, avec l'Intersyndicale du supérieur et SLR, pour la recherche, contre la précarité,

Cinq mesures immédiates qu'il nous faut imposer :

- 1) Garantir des perspectives immédiates et à long terme pour la recherche publique.
- 2) Donner confiance aux jeunes chercheurs et à tous les personnels.
- 3) Favoriser les coopérations démocratiquement établies entre universités, organismes et entreprises.
- 4) Développer la recherche dans l'enseignement supérieur.
- 5) Garantir une évaluation équitable des personnes, des universités et des projets.
 - ➔ Informer largement, débattre avec les collègues, les étudiants, décider ensemble des initiatives pour le mardi 28 février,
 - ➔ Interpeller les députés, soutenir l'Adresse aux Députés avec les Cinq mesures Immédiates.
 - ➔ Répondre au mépris du Gouvernement.

Face au refus de réduction du service d'enseignement des nouveaux enseignants-chercheurs, face au mépris affiché par le ministre Goulard à leur égard, le SNESUP en appelle aux nouveaux MCF et aux jeunes chercheurs : participez aux actions unitaires, témoignez de votre situation, exigez les moyens de l'avenir !

Le SNESUP déposera le 1er mars auprès des parlementaires et du ministre G de Robien vos exigences rassemblées !

Manifestations dans de grandes villes universitaires

(Lille, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Marseille, Toulouse, Bordeaux, ...)

**Manifestation à Paris sur le parvis du Musée d'Orsay :
14 heures pour toute la région parisienne et au-delà**